

AVIS PUBLIC

SOMMAIRE DU RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

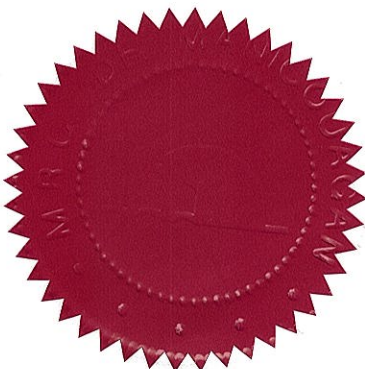
Élections générales du 2 novembre 2025

Nom du candidat et de l'agent officiel	Rapport de dépenses électorales	
	Total des dépenses électorales faites ou autorisées*	Date de réception
PRÉFET		
1. M. Gilles Babin, candidat indépendant autorisé et agent officiel	1 379,86 \$	2026-01-29
2. M. Guillaume Tremblay, candidat indépendant autorisé et agent officiel	1 938,48 \$	2025-12-11

* Montant maximal des dépenses électorales permis par la Loi : 13 227,24 \$.

Toute personne peut examiner les rapports ainsi que les documents qui les accompagnent et en prendre copie pendant les heures normales d'ouverture de bureau de la MRC. Une copie conforme du présent avis est transmise à la direction du financement politique d'Élections Québec.

Donné à Baie-Comeau, le 3^e jour du mois de mars 2026.



Catherine Martel

Trésorière pour les élections municipales 2025
MRC de Manicouagan